

Avis aux étudiants

Il est porté à la connaissance des étudiants de l'Ecole Supérieure de Technologie de Khénifra, que les documents administratifs (Relevés de notes, attestations de réussite) peuvent être retirés auprès de service de scolarité de l'Ecole de préférence avant le 30 juillet 2026.

L'Administration